

sont si graves que l'intervention du Dominion soit devenue nécessaire, je suis prêt, naturellement, à étudier le sujet avec la plus grande sympathie. Tous sont de mon avis, je crois. J'ai pris la parole uniquement pour déclarer qu'une assertion incomplète au sujet des obligations non remplies du Gouvernement fédéral n'est ni juste ni satisfaisante, parce que les municipalités et les provinces doivent agir tout d'abord. Je sais ce que nous avons fait en 1922 lorsque l'ancien ministère est arrivé au pouvoir. Mon honorable ami dit que nous avons suivi la ligne de conduite qui avait été tracée. Peut-être nous en sommes-nous écartés en 1924, vu que le chômage avait disparu en grande partie. Je le répète, toute mesure basée sur le principe que je viens de mentionner sera des mieux accueillie par nous.

L'honorable J.-S. McLENNAN: Honorables sénateurs, il serait bon de lire très soigneusement ce qu'a dit de la Russie l'honorable représentant de Lanaudière (l'honorable M. Casgrain). Ce sujet ne m'est pas familier, mais, récemment, je suis venu en contact avec plusieurs personnes renseignées, et j'ai appris avec étonnement la révolution industrielle qui a eu lieu en Russie. Cette nation a fait venir des experts étrangers, et l'exploitation agricole se fait sur une grande échelle, avec de l'argent et des machines en abondance. Etant donné son mode de gouvernement, la Russie a la main mise sur le travail, ce que ne tolérerait aucun autre pays du monde, et, en quelques années elles produira d'énormes quantités de grain.

De plus, les vastes forêts russes, qui étaient la propriété des grands-ducs, ont été admirablement conservées, et sont maintenant prêtes pour une considérable exploitation de pâte de bois, au moyen d'un travail forcé. Ce produit est déjà arrivé sur nos rives.

En outre, dans le voisinage de la mer Noire, on a découvert de nouveaux gisements houillers de la plus haute qualité. Ce charbon, je regrette de le dire, a été exporté chez nous dans une certaine mesure.

L'honorable M. CASGRAIN: Six cent mille tonnes à Montréal.

L'honorable M. McLENNAN: Je ne croyais pas que ce fût tant. Je ne dis pas que nous devrions essayer d'empêcher la production de cette houille ou de quoi que ce soit, mais il ne faut pas que les Canadiens s'illusionnent sur les conditions nouvelles. Je conseillerais au Gouvernement de surveiller par tous les moyens, ce qui se fait en Russie, afin que la concurrence qui va certainement naître nous cause le moins de tort possible.

L'hon. M. DANDURAND.

(Sur motion de l'honorable M. McMeans, la suite du débat est renvoyée à une autre séance.)

TRAVAUX DU SENAT

L'honorable M. WILLOUGHBY: J'avais promis de faire une déclaration aujourd'hui, si possible, au sujet des travaux de la semaine. Je sais que nous n'aimons pas que des projets de loi nous soient adressés en notre absence. Je ne puis rien assurer de définitif, mais le meilleur renseignement que j'aie pu obtenir est que certaines mesures législatives nécessiteront probablement notre attention vendredi. Pour cette raison, je ne proposerai pas, comme j'en avais d'abord l'intention, l'ajournement jusqu'à la semaine prochaine.

L'honorable M. CASGRAIN: Je suppose que nous le saurons définitivement demain. C'est aujourd'hui mercredi. L'autre Chambre siège-t-elle ce soir?

L'honorable M. WILLOUGHBY: Non.

L'honorable M. CASGRAIN: Il ne lui reste donc que demain pour faire avancer les délibérations. On m'apprend que la discussion va être longue. Si l'honorable représentant pouvait proposer l'ajournement demain, nous lui serions obligés.

S'est-on entendu au sujet des absents durant cette courte session?

L'honorable M. WILLOUGHBY: La question des pairages sera examinée en temps voulu. Il est possible que j'aie des nouvelles demain. Nous désirons hâter l'adoption de toute mesure législative qui peut nous être présentée à cette session d'urgence. (*Applaudissements.*)

(La séance est levée jusqu'à demain, à trois heures de l'après-midi.)

SÉNAT

Présidence de l'honorable PIERRE-EDOUARD BLONDIN.

Jeudi, 11 septembre 1930.

La séance est ouverte à trois heures de l'après-midi. Son Honneur le Président occupe le fauteuil.

Prières et affaires courantes.

SUITE DE LA DISCUSSION DU DISCOURS DU TRÔNE

Le Sénat passe à la suite de la discussion, suspendue hier, sur la motion de l'honorable M. Bénard, tendant à voter une adresse à Son